

Mairie de Lafrançaise

(Tarn et Garonne)

Délibération n° 10

Objet : Dm n° 1 Budget principal

Date de convocation :

23 septembre 2022

Date d'affichage :

23 septembre 2022

Nombre de Conseillers en exercice :

23

Nombre de présents :

13

Nombre de votants :

18

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)

L'an deux mille vingt deux
Le 29 septembre à 18 heures 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne ARRESTIER, Anne BENAICHE, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Pauline SEILHAN, Jean-Pierre VALETTE, Franck SEGONNE.

Pouvoir :

Mme Véronique PATERNE a donné procuration à Mme Anne ARRESTIER
M. Alain BELLICCHI a donné procuration à M. Gérard ROCHE
M. Joseph BOU-ZEID a donné procuration à M. Jean Pierre VALETTE
Mme Marie-Laurence PUJOL a donné procuration à M. Jean-Pierre ANGLAS
Mme Colette VERDOUX a donné procuration à M. Thierry DELBREIL

Absents : Mme Flavie TAVERA, M. Pierrick THOMAS, Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA.

Secrétaire de Séance : M. Alain MALMON

Monsieur le Maire propose à l'assemblée la décision modificative n° 1 du budget principal.

CHAPITRE/ ARTICLE	DESIGNATION	DEPENSE	RECETTE	TYPE OPERATION
FONCTIONNEMENT				
65/6541	Créances admises en non valeurs	577		réelle
68/6815	Dot. Aux provis.. pour risques et charges de fonctionnements	- 20 000		réelle
68/6875	Dot. Aux provis.. pour risques et charges exceptionnels	20 000		réelle
78/7817	Reprises sur provisions pour dép.actif circulant		577	réelle
	Total Fonctionnement	577	577	

INVESTISSEMENT				
10/10226	Taxe d'aménagement	6 018		réelle
21/2188	Autres Immo. Corporelles	19 804		réelle
23/21318	Autres Bâtiments publics	17 859		réelle
10/10226	Taxe d'aménagement		6 018	réelle
13/1321	Subventions état		19 804	réelle
13/1328	Autres subventions		16 500	réelle
024/024	Produits des cessions		1 359	réelle
	Total investissement	43 681	43 681	
	Total général	44 258	44 258	

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

APPROUVE la décision modificative n° 1 du budget principal ci-dessus.

- A D O P T É E -



Le Maire,

Thierry DELBREIL